



Le mot du maire :

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année, je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux, santé, prospérité, bonheur avec vos proches.

L'année 2023 m'a été difficile administrativement. La municipalité est une équipe qui, selon moi, doit échanger, construire avec vous l'avenir de notre village.

Les horaires de permanence sont les lundis après-midi de 14h à 17h et les mardis matin de 9h à 11h30. Je tiens à vous rappeler que je suis toujours présent en mairie à ces horaires pour dialoguer et bâtir ensemble notre devenir. Je peux aussi vous recevoir en dehors de ceux-ci sur rendez-vous, à prendre 48 heures à l'avance.

En ce qui me concerne, la fonction de maire est de prévoir l'avenir, regarder devant, tout en assurant la qualité de vie des citoyens.

L'année 2024 va nous faire vivre quelques contraintes en matière d'environnement et de respect de la vie en collectivité. Je serai toujours disponible pour dialoguer sur vos difficultés du vivre ensemble, n'hésitez pas à venir me rencontrer.

Bonne année à toutes et à tous.

Michel PONCELET

Voici de façon chronologique les différents évènements marquants depuis la parution du dernier numéro.



Hommage du 11 Novembre aux soldats morts pour la France :

Présence de 11 porte-drapeaux, de 6 maires de la CAGV, présence de l'Association du Talou qui a dirigé le déroulement de la cérémonie, pas moins de 80 personnes au vin d'honneur qui a suivi...il y a longtemps que le 11 Novembre n'avait rassemblé autant de monde ! Certes le contexte international n'est peut-être pas étranger à un besoin de resserrement des gens autour d'un même objectif de PAIX.

Les diagnostics d'assainissement : Chattancourt compte 76 installations dont 36 n'ont pas fait l'objet d'un contrôle d'assainissement depuis plus de 10 ans et parfois même jamais.

« La réglementation impose un contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) au maximum tous les 10 ans. Ce contrôle doit permettre de vérifier l'entretien et l'état d'usure des installations. La précédente campagne de contrôle des installations de notre commune s'étant déroulée en 2012, le délai est donc dépassé.

Le délégataire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, VEOLIA, va donc prochainement vous envoyer un courrier afin de convenir d'un rendez-vous pour le contrôle du dispositif d'ANC de votre habitation. Ce contrôle, obligatoire, est à la charge du propriétaire. Son montant est de l'ordre de 130 € TTC. » (Thibaud URBAIN/Manager du Service Local Meuse Nord/VEOLIA EAU).



La réunion « déchets » proposée par la CAGV le 30 Novembre a été suivie par une trentaine de personnes.

Dans un objectif de limitation des coûts de traitement, et sachant que trier va rapporter à la collectivité, chacun va pouvoir en toute conscience participer à cette action européenne. « Chattancourt trie bien » a déclaré M. DEHAND lors de cette réunion.

Certes une impression de charrue mise avant les bœufs ! Les bornes de collecte des déchets fermentescibles ne sont pas encore installées alors que les bacs collecteurs et bio-seaux ont déjà été distribués. Nous venons d'avoir l'info selon laquelle les bornes seraient installées au plus tard semaine 6.

A la question soulevée par certaines personnes à savoir pourquoi une taxation des ordures ménagères indexée sur la surface habitable et non le nombre d'occupants du logement, la réponse a été insatisfaisante. Il s'agirait d'un problème de coût de recouvrement de cette taxe dans l'hypothèse où elle serait envoyée séparément et non acquittée.



Le repas des Anciens : Elargi à quelques personnes du village, il a rassemblé 22 personnes autour d'une table joyeuse et festive. Chattancourt est une commune jeune, le nombre de personnes de plus de 70 ans n'est que de quinze. Seules quatre ou cinq se sont rendues indisponibles mais ont bénéficié d'un portage du repas à domicile. Des tables de jeux se sont naturellement installées à l'issue du repas. Chacun semble avoir été satisfait de sa journée.

Conseil municipal du 12 décembre : Force est de constater que depuis quelques



mois nous obtenons tout juste le quorum pour voter nos décisions. Un conseiller n'a jamais donné signe de présence, 2 autres ont quitté le village et nous avons régulièrement une absence ou deux pour raisons personnelles. Des votes sont régulièrement nécessaires pour des adhésions, des

encaissements, des décisions d'aménagement...plus que jamais la motivation est à l'ordre du jour ! Nous avons cette chance de faire souvent l'unanimité des décisions, preuve en est donc que nos vues sont convergentes.

Le plan communal de sauvegarde : Nous vous avons lancé cette requête courant novembre, afin de constituer un registre « plan d'alerte et

d'urgence », requête à laquelle vous n'étiez pas obligés de répondre. 17 foyers sur 71 ont répondu à notre demande. Bien regrettable situation, car les pouvoirs publics nous interpellent régulièrement sur des sujets liés aux habitants, mais nous ne sommes pas en mesure de répondre par manque d'informations.



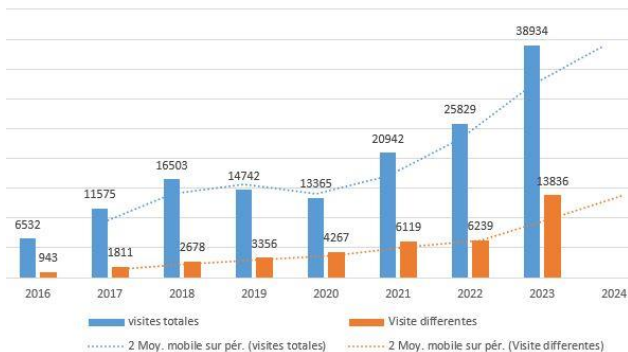
Les drones : Le Maire a été saisi d'un survol de certaines habitations par un ou des drones. D'une utilisation sujette à réglementation, il est recommandé aux détenteurs de se renseigner, selon les catégories utilisées. **En aucun cas, le drone ne peut survoler des personnes ni les filmer sans leur consentement.**



En aucun cas, le drone ne peut survoler des personnes ni les filmer sans leur consentement.

Identifier le pilote et le rencontrer permet à la personne plaignante de régler bien souvent la situation. Dans l'hypothèse où l'identité du pilote est inconnue, le recours à huissier ou aux forces de l'ordre est requis.

Moyennes annuelles site village CHATTANCOURT



Site www.chattancourt.fr :

Alimenté par Alexandre ADAM depuis plus de 3 ans, régulièrement actualisé, et nous l'en remercions, notre site connaît une fréquentation exponentielle. Si d'aventure quelqu'un parmi vous est un peu féru d'informatique et intéressé par ce mode de communication,

nous vous mettrons en lien avec Alexandre. Nous lui devons chaque trimestre, ainsi qu'à Céline, sa compagne, la mise en page de ce chatou, que vous retrouvez aussi sur le site !

Après les chats, les chiens...Nous aimons nos petits animaux familiers mais...La population canine semble augmenter au sein du village et avec cette prospérité les désagréments que vous supposez : aboiements, déjections çà et là...Pour montrer aux propriétaires peu scrupuleux que la mairie s'intéresse au problème de déjections intempestives, des sacs à crottes vont être distribués gratuitement pendant un mois. Ils nous sont généreusement fournis par Charlotte (parcours Agility) mais charge ensuite aux propriétaires qui se respectent de se doter de sacs par leur propre moyen. Cela doit rester un réflexe de civisme et non un geste par crainte d'une amende.



Installation d'une pompe ancienne dans l'entrée de la mairie :

Don de la famille HEDON, récupérée dans les ruines d'une maison à Esnes après la guerre 14 (famille TREMELET), cette pompe poursuit son histoire grâce aux soins apportés par Jérôme notre employé communal. Bel objet rustique dont nous ne pouvons pas nous départir !

Vie du village : Arrivée au 12 rue du Quartier de Mme LANDE Sylvia et Mme AUBERT Charlène.

